

Présents :

BERDOU Régine - Conseil Général - enfance famille
CARPENTIER Marie-Claire - CSAPA Emergence Cambrai
CHARLIER Emilie - CS Hauts Champs Hem
CHOURAKI Pierre - Le Square Lens
CREMERS Cathy - UAC CH Tourcoing
DUEZ Dorothée - ECLAT-GRAA NPdC
FEUTRY Véronique - CSAPA Etaples/Berck
GADEYNE Sylvie - ANPAA 59
GAUDRY Pascale - CMPP Maubeuge
HUYGHE Hélène - CMP Roubaix
LOOSFELD Xavier - Intersecteur d'alcoolologie du Hainaut
MALYSA Lucie - CH Roubaix - service addictologie
MARIEN Séverine - CSAPA Béthune
RUPIK-KRAKOWIAK Ewa - CSAPA Béthune
SCARLAKEN Catherine - CCAA Valenciennes
SPINOSI Laure - UAC CH Tourcoing
THOMAS Audrey - Service Santé - Mairie de Roubaix
URSO Laurent - CH Roubaix
YGUEL Jacques - UAC CH Avesnes

Excusés :

GEBKA Ingrid - Réseau de proximité Naitre dans le
Douaisis
PETIT Adélaïde - Réseau Périnatalité Hainaut
SERRE Marie-Laure - CH Avesnes
TESTELIN Marie-Ange - ECLAT-GRAA NPdC
VANANDRUEL Elise - Centre de santé Grande-Synthe

Objectif de la demi-journée : Echanger autour de la prise en charge des enfants de nos (*en addictologie*) patients alcoolo-dépendants ?

Pour répondre à cette question, différents experts œuvrant autour de l'enfance ont été invités :

- **Mme BERDOU Régine** - Responsable Aide Sociale à l'Enfance
- **Mme GAUDRY Pascale** - Education Nationale
- **Dr HUYGHE Hélène** - Pédopsychiatre

Voici quelques points éclairés :

Différence entre une **information préoccupante (IP)** et un **signalement**.

INFORMATION PREOCCUPANTE :

Une information préoccupante ne donne pas majoritairement lieu à un signalement. Un coup de téléphone peut être suffisant pour déclencher une IP pouvant être réalisée par tout citoyen.

Faire passer le message que les services sociaux sont des services d'aide et non de police. La police est appelée uniquement en cas de crise.

Agir dans l'intérêt de l'enfant : lorsqu'une IP est posée, un délai de 3 mois est nécessaire pour réaliser une évaluation. La personne qui a fait l'IP doit être avertie des conclusions de celle-ci.

Que devient l'enfant durant les 3 mois d'évaluation de l'IP ? Il reste chez lui le temps que le dossier soit traité. Dans les cas d'urgence, il n'y a pas d'attente de 3 mois.

Une IP n'est pas garante de la protection de l'enfant. A savoir, le placement en urgence existe toujours (*OPP : Ordonnance Placement Provisoire*).

Il est important de ne rien faire derrière les parents, toujours les avertir de ce que l'on fait.

SIGNALEMENT :

La représentation d'un signalement par la population est que le parent va « perdre » son enfant. Hors non, le placement ne dure qu'un temps.

Expériences/ce qui existe déjà :

- **CSAPA Béthune Le Jeu de Paume (dépendant de l'EPSM de Saint-Venant) :**

Le CSAPA rencontre le pédopsychiatre pour des cas par cas avec l'accord de la famille (lien créé entre l'addictologie et la parentalité).

- **CSAPA Emergence de Cambrai**

Expérience (10 à 12 séances) d'un groupe d'enfants ayant la même problématique : des parents alcoolodépendants. Les enfants sont au courant du lien qui les rassemble. L'animation est réalisée par une animatrice d'atelier d'expression (collage, terre, mouvement, musique...), ce groupe permet la créativité de l'enfant et il y a peu de parole pour privilégier d'autres formes d'expression. Les enfants peuvent ramener leur création à leurs parents, c'est un moment fort. On ne parle pas de l'alcool des parents.

Cet atelier a permis aux enfants d'avoir une reconnaissance, de ne pas se sentir seuls car tous ont la même problématique.

Toute nouvelle patiente est vue par l'équipe parentalité (versant addictologie).

PROBLEMES/QUESTIONNEMENTS :

- **Addictologie/services sociaux :** Les images que chacun se fait de l'autre sont différentes de la réalité. Il y a une méconnaissance ou une mal-connaissance des domaines, qui sont pourtant complémentaires. Un travail de communication est à réaliser pour que chacun sache ce que l'autre fait, et qu'un lien soit créé pour faciliter les démarches l'un vers l'autre.
- **Comment repérer les enfants en souffrance ?**
- **Peut-on rendre un enfant à ses parents lorsqu'ils sont alcoolisés ?**
- **Peut-on travailler avec les pédopsychiatres ? Y a-t-il un lien à créer ?**
- **Secret professionnel : jusqu'où va-t-on avec le partage ? Quelle limite ?**
- **File active :** Est-il nécessaire, utile d'organiser une fois par mois une plage horaire ? Il faut recenser le nombre de cas pour connaître la file active.
- **Equipe mobile ?** Idée d'une équipe pouvant se déplacer à domicile. Besoin de financement (achat véhicule...) et de légitimité.

Conclusion :

- Travailler sur le modèle d'intervision pour se rencontrer au cas par cas (lien entre addicto/parentalité)
- **Secret médical :** Quelle limite dans les échanges entre professionnels ?
- **Recenser des situations :** quelle est la **file active** ?
- **Qui doit faire la demande ?** Est-ce qu'elle doit venir du service addictologie ?
- Privilégier l'association des **parents** quand fait une **IP**, sauf en cas d'urgence où le parquet doit être prévenu directement
- Visite à domicile : **équipe mobile**. Comment s'appuyer sur le modèle du CSAPA Le Jeu de Paume ?
- Notion de **réseau** (addictologie/parentalité) à renforcer dans les territoires de prise en charge afin de faciliter les échanges.

Référence bibliographiques :

Psychotropes :

Parentalité et Addictions - 2010/3-4 (vol. 16)

Adolescence et monde virtuel - 2009/1 (vol. 15)

Conduites de consommation à l'adolescence 2005/3-4 (vol. 11)

Liste des articles et dossiers avec références pour les retrouver sur internet :

- Dossier : **Protection de l'enfance, tous concernés !** p22 du Bulletin d'information de l'Ordre national des médecins (levée du secret médical, information préoccupante, signalement...)
http://www.conseil-national.medecin.fr/sites/default/files/cn_bulletin/medecin%2015.pdf
- Dossier à l'intention des parents : **Parent avant tout - Parent malgré tout** Comment aider votre enfant si vous avez un problème d'alcool dans votre famille
http://www.sucht-info.ch/fileadmin/user_upload/DocUpload/Parents_avant_tout.pdf
- Plaquette d'information à l'intention des enfants : **Ce que les enfants veulent savoir lorsqu'un de leur parent boit trop d'alcool**
http://www.camh.net/fr/About_Addiction_Mental_Health/Drug_and_Addiction_Information/when_parent_drinksfr.pdf
- Article : **Violence domestique masculine et consommation abusive d'alcool**, Christian Anglada, coordinateur du service violence et famille de Lausanne
http://www.sfa-ispas.ch/DocUpload/dep_23_anglada.pdf
- Article présentant le livre : **Guérir d'un parent alcoolo-dépendant**, Paulette Chayer-Gélineau et Fabienne Moreau
http://www.sfa-ispas.ch/DocUpload/dep_23_chayer_gelineau.pdf
- Site **Réseau-Santé-Solidarité du Nord Pas-de-Calais**, où l'on peut trouver les adresses utiles des services de santé et des services sociaux de l'agglomération lilloise
<http://www.sante-solidarite.org/>
- Guide à l'usage des professionnels : **Les parents boivent... les enfants trinquent!** Marie Claude Amacker
http://www.lvt.ch/library/forum/06_parents_enfants_amacker.pdf

Dossier : **Enfant dans une famille alcoolique**, L'alcoolisme est une maladie qui touche toute la famille. Plus les liens avec le malade sont étroits, plus la souffrance est grande.

http://www.sucht-info.ch/fileadmin/user_upload/DocUpload/Enfants.pdf

- Article : **Les enfants de parents affectés d'une dépendance**, Bilan des connaissances et leçons pour l'intervention - Frank Vitaro, Ph.D., Jean-Marc Assaad, Ph.D., René Carbonneau, Ph.D

<http://www.horizons.asso.fr/download/enfantsdeparentsdep.pdf>